

ENVIRONNEMENT

Gaz de schiste : chacun campe sur ses positions

Conférence publique sur la réalisation de forages pour le gaz de schiste

Essonne Nature Environnement (ENE) dont le siège se trouve à Epinay-sur-Orge, regroupe 52 associations, dont 3 collectifs associatifs de protection de l'environnement.

Enquête publique

Il est apparu intéressant à la fédération Essonne nature environnement de mettre en présence les acteurs qui, à des titres différents, travaillent sur la question des forages, ceux notamment de la société canadienne Vermilion, qui a lancé une enquête publique, du 21 mai au 27 juin, concernant la demande d'autorisation d'ouverture de travaux d'exploitation de mines d'hydrocarbures liquides. Il s'agit pour la société Vermilion de réaliser de nouveaux forages sur les concessions de Vert-le-Grand et de la Croix-Blanche au Plessis-Pâté à partir des plates-formes existantes. Afin d'ouvrir plus largement le débat sur le sujet et faire comprendre les enjeux liés à ces forages, Jean-Pierre Moulin, le président d'ENE, a organisé une conférence publique le jeudi 4 juin. La salle était comble. Trois intervenants avaient été invités pour lancer le débat. Laurent Olivé, chef de division de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE), a présenté le code minier actuellement en vigueur mais en discussion à l'Assemblée nationale pour une nouvelle version, qui ne sera pas votée avant 2016. Il a fait le point sur l'aspect réglementaire pour les forages qui traversent plusieurs aquifères,



Les intervenants ont débatu sur la question des forages concernant le gaz de chiste.

utilisés soit pour la géothermie soit pour récupérer des hydrocarbures.

Des inspecteurs pour contrôler

Quatre inspecteurs de la DRIEE sont chargés de ces contrôles pour toute l'Ile-de-France. Bruno Vrielynck, géologue à l'université Pierre-et-Marie-Curie à Paris, a fait un long exposé sur la géologie du bassin parisien. Il en ressort qu'il ne devrait pas y avoir de gaz de schiste dans les zones concernées par les forages mais seulement des huiles de schiste. La société Vermilion a présenté ses activités, ses objectifs à l'aide de tableaux. Le groupe Vermilion Energy a son siège au Canada. Il produit 55 000 barils de pétrole par jour, dont 1 700 en Essonne dans le cadre de sa filiale française Vermilion REP. Darcy Kerwin, le directeur de la filiale française, est venu, accompagné de Jean-Pascal Simard, directeur des relations publiques, répondre aux questions du public. Elles étaient nombreuses, formulées notamment par le collectif Non au gaz de schiste, des élus d'Europe écologie les verts ou par de simples particuliers inquiets des risques pour leur environnement. La principale inquiétude, pour les militants écologistes, était la crainte que Vermilion utilise la fracturation hydraulique pour ses exploitations si la loi qui l'interdit actuellement change.

Documents à consulter en mairie

La réponse de Vermilion a été sans ambiguïté : « Nous respectons la loi. Nous procédons à cette technique au Canada, là où elle est autorisée. Si la loi change, nous respecterons la loi. » Les choses sont claires. L'enquêteur public Henri Bernard, présent, a invité les participants à consulter les documents à leur disposition et à exprimer leur point de vue, notamment dans les mairies de Vert-le-Grand ou de Leudeville, où se tiendra une prochaine réunion publique ce jeudi 11 juin. Jean-Pierre Moulin, le président d'ENE et modérateur de la réunion, a réussi le pari de permettre à tous les participants de s'exprimer. Quant à les mettre d'accord, ce n'était qu'un rêve. Le débat continue !

■ Frédéric Danielczak • www.ene91.fr